

# Atelier pratique du 12 avril 2024 à Martigny

Le comité s'est déplacé le lundi 12 avril à Martigny pour une séance de comité et un atelier pratique. Une visite de la distillerie Morand a été conduite par l'œnologue Arthur Vocat.

Les collègues ont pu profiter quelques minutes pour faire du shopping avant la fermeture du magasin. La partie récréative a débuté avec une animation de mixologie et s'est poursuivie dans un restaurant de la place. Chaque participant a présenté son vin "coup de coeur", un moment de partage très apprécié. La soirée s'est terminée en douceur.

Un grand MERCI à la maison Morand et Arthur Vocat pour son accueil chaleureux!



## Offre HES SUISSE FIN SUP LACS HESSUISSE Association fédérale des diplômés des Hautes Ecoles Spécialisées

Le comité a réfléchi à une offre attractive pour les membres HES Suisse. L'idée est de proposer un carton découverte représentant les 6 régions viticoles de Suisse avec une description technique des vins accompagnés d'une présentation de l'œnologue.

Les régions de Genève, Vaud et Valais ont déjà répondu présent. Pour les autres régions (Trois-Lacs, Suisse allemande et Tessin), nous cherchons encore des domaines qui souhaitent mettre en lumière leur production, leurs choix techniques et de coeur.

Si vous souhaitez participer au projet pour cette première édition, vous pouvez vous annoncer au secrétariat [nathalie.favre@usoe.ch](mailto:nathalie.favre@usoe.ch).

### SAVE THE DATE

24 janvier 2025, 38<sup>e</sup> assemblée générale USOE  
Cave de la Côte, Tolochenaz (VD)

### GUIDE DES BONNES PRATIQUES

L'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS a signé une convention de collaboration avec l'USOE pour la réalisation du Guide des bonnes pratiques d'élaboration du vin (GBPEVin). La révision de l'ordonnance sur les boissons entrée en vigueur en 2019 avait pour but entre autres de répondre aux évolutions contraignantes de la production et a imposé aux cantons la mise en place de contrôles d'hygiène dans les caves. L'organisation de ces contrôles diffère d'un canton à l'autre et présente de meilleurs résultats lorsqu'une saine communication peut s'installer entre l'interprofession et le bureau du chimiste cantonal.

Le Guide des bonnes pratiques est disponible dans les trois langues officielles, gratuitement et sur demande auprès du secrétariat de l'IVVS à l'adresse e-mail [ivvs@fsv.ch](mailto:ivvs@fsv.ch)